

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 SEPTEMBRE 2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-cinq septembre, à dix-neuf heures, les membres du Conseil d'administration se sont réunis à Clisson, à la salle du Cercle Olivier de Clisson, sous la présidence de Madame Marie-Gabrielle Carré, Vice-présidente du CCAS.

Étaient présents :

Mmes Marie-Gabrielle Carré, Sonia Sanchez, Blandine Elain, M. Christian Peulvey, M. Jean-Luc Wemaere, Mme Catherine Cormerais, M. Claude Petit, Mme Sophie Piveteau-Aussant, Mme Ghislaine Rousset-Rigolier.

Étaient absents excusés :

Mmes Patricia Mary (*procuration à Mme Sonia Sanchez*), Séverine Blanloeil (*procuration à Mme Blandine Elain*).

Étaient absents :

M. Xavier Bonnet, Mmes Marie-Claude Bailliard, Nicole Cléro, Claudine Liard, M. Daniel Cevaer.

Poste vacant :

Démission de Mme Françoise Clénet (*en cours de remplacement*).

Assistaient également :

M. Druelle et Mmes Le Borgne, Bargeolle et Meillerais au titre des services.

Secrétaire de séance : Mme Sonia Sanchez.

Date de la convocation : 21 septembre 2023.

Nombre de membres en exercice : 16	Présents : 9	Excusés : 2	Absents : 5	Votants : 11
------------------------------------	--------------	-------------	-------------	--------------

ACTION SOCIALE

AIDES SOCIALES

▫ **Attribution d'aides facultatives**

Après avoir entendu le rapport de l'assistante sociale,

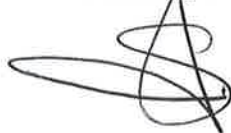
Sur proposition de Madame la Vice-présidente,

**Le Conseil d'administration,
après en avoir délibéré, à la majorité (10 votes pour et 1 abstention),**

DECIDE l'attribution de secours financiers, pour des familles Clissonnaises, d'un montant maximal de **2341.30 € dont 551.06 € sous forme de prêt**, suivant le tableau annexé à la présente délibération,

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

Sonia Sanchez
Secrétaire de séance



Marie-Gabrielle Carré
Vice-présidente



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de :

- sa télétransmission en Préfecture de Nantes le

28 SEP. 2023

- son affichage le

03 OCT. 2023

Accusé de réception en préfecture
044-264401555-20230925-DEL-230913-DE
Date de télétransmission : 28/09/2023
Date de réception préfecture : 28/09/2023